



Franchissements de seuils de détention du capital NEOLIFE

NEOLIFE (Euronext Growth Paris – Code ISIN FR0011636083 – Mnémonique ALNLF) informe des franchissements de seuils des actionnaires suivants.

La société NEXTSTAGE AM, au travers des fonds dont elle a la gestion, actionnaires de la société NEOLIFE, agissant de concert, ont franchi, le 14 novembre 2022, **à la baisse, les seuils de 5% du capital et de 5% des droits de vote**, et détenaient alors le nombre d'actions et de droits de vote indiqué ci-dessous :

– FCPR NEXTSTAGE Rendement :	79.051 actions et droits de vote
– FCPI NEXTSTAGE CAP 2023 :	419.262 actions et droits de vote
– FIP NEXTSTAGE CONVICTIONS 2024 :	5.728 actions et droits de vote
– FCPI NEXTSTAGE CAP 2024 IR :	2.643.535 actions et droits de vote

Données sur la base d'un capital composé de 64.879.369 actions et droits de vote en date du 14 novembre 2022.

La société NOVALI et son président Serge MATHIEU, actionnaires de la société NEOLIFE, agissant de concert, ont franchi, le 30 novembre 2022, **à la baisse, les seuils de 5% du capital et de 5% des droits de vote**, et détenaient alors le nombre d'actions et de droits de vote indiqué ci-dessous :

– NOVALI :	1.685.064 actions et droits de vote
– Serge MATHIEU :	2.531.238 actions et droits de vote

Données sur la base d'un capital composé de 93.970.249 actions et droits de vote en date du 30 novembre 2022.



Communiqué de presse
À Champagne au Mont d'Or, le 6 janvier 2022

En savoir plus :

NEOLIFE®, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables, est une société française fondée en 2012 par Patrick Marché et Bernard Voisin. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, profils d'habillage et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE® participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.

Premier éco-matériau créé par NEOLIFE®, le VESTA® (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois proviennent de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE® une grande valeur ajoutée environnementale.

L'éco-matériau VESTA® possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE® de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : www.neolife.fr



CONTACT

NEOLIFE®

investors@neolife.fr